

Communauté de l'église Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 46 – novembre 2019

Chers amis de Notre-Dame,

« Oh ! Mère, est-ce la fin ? disait à sa prieure sainte Thérèse de Lisieux à l'agonie. Comment vais-je faire pour mourir ? Jamais je ne vais savoir mourir... » Peu de temps après, la carmélite de 24 ans dira : « Je ne meure pas ; j'entre dans la Vie ! »

Comme l'écrit Bernanos dans *Les Prédestinés*, l'heure des saints vient toujours :

« *Notre Église est l'église des saints.* Qui s'approche d'elle avec méfiance ne croit voir que des portes closes, des barrières et des guichets, une espèce de gendarmerie spirituelle. Mais notre Église est l'église des saints. [...] »

Mais qui se met en peine des saints ? On voudrait qu'ils fussent vieillards pleins d'expérience et de politique, et la plupart sont des enfants. Or l'enfance est seule contre tous. Les malins haussent les épaules, sourient : quel saint eut beaucoup à se louer des gens d'église ? Hé ! Que font ici les gens d'église ? Pourquoi veut-on qu'ait accès aux plus héroïques des hommes tel ou tel qui s'assure que le royaume du ciel s'emporte comme un siège à l'Académie, en ménageant tout le monde ? [...]

Souhaiterait-on qu'ils eussent tous été, de leur vivant, mis en châsse ? assaillis d'épithètes ampoulées, salués à genoux, encensés ? De telles gentilleses sont bonnes pour les chanoines. Ils vécurent, ils souffrirent comme nous. Ils furent tentés comme nous. Ils eurent leur pleine charge et plus d'un, sans la lâcher, se coucha dessous pour mourir. Quiconque n'ose pas encore retenir de leur exemple la part sacrée, la part divine, y trouvera du moins la leçon de l'héroïsme et de l'honneur. Mais qui ne rougirait de s'arrêter si tôt, de les laisser poursuivre seuls leur route immense ? Qui voudrait perdre sa vie à ruminer le problème du mal, plutôt que de se jeter en avant ? Qui refusera de libérer la terre ? *Notre Église est l'église des saints.*

Nous respectons les services d'intendance, la prévôté, les majors et les cartographes, mais notre cœur est avec les gens de l'avant, notre cœur est avec ceux

qui se font tuer. Nul d'entre nous portant sa charge – patrie, métier, famille – avec nos pauvres visages creusés par l'angoisse, nos mains dures, l'énorme ennui de la vie quotidienne, du pain de chaque jour à défendre, et l'honneur de nos maisons, nul d'entre nous n'aura jamais assez de théologie pour devenir seulement chanoine. Mais nous en savons assez pour devenir des saints. Que d'autres administrent en paix le royaume de Dieu ! Nous avons déjà trop à faire d'arracher chaque heure du jour, une par une, à grand'peine, chaque heure de l'interminable jour, jusqu'à l'heure attendue, l'heure unique où Dieu daignera souffler sur sa créature exténuée, ô Mort si fraîche, ô seul matin ! Que d'autres prennent soin du spirituel, argumentent, légifèrent : nous tenons le temporel à pleines mains, nous tenons à pleines mains le royaume temporel de Dieu. »

Abbé Jean-Antoine Kegelin

Indulgences pour les fidèles défunts

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui :

- 1) entre le 1er et le 8 novembre, visite un cimetière et prie pour les défunts
- 2) le 2 novembre, visite pieusement une église et y récite le Pater et le Credo.

Rappels : L'indulgence est la remise (plénière ou partielle) devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés déjà effacés quant à la faute par la confession, que le fidèle, bien disposé et à certaines conditions déterminées, reçoit par l'intervention de l'Eglise. Il revient en effet à l'Eglise, en tant que ministre de la rédemption, de distribuer et d'appliquer avec autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints.

Pour gagner une indulgence plénière (une seule par jour), en plus de l'état de grâce et d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions suivantes : confession sacramentelle (8 jours avant ou 8 jours après), communion eucharistique, prières aux intentions du Souverain Pontife (par exemple un Pater et un Ave).

Agenda et annonces

Samedi 30 novembre : 10e veillée internationale pour la Vie de 20h30 à 22h30. La vie naissante au cours de la veillée ouvrant le temps de l'Avent, « un instant propice pour invoquer la protection divine sur chaque être humain appelé à l'existence ». (B. XVI)



MARCHE DE NOËL, moment de convivialité et de soutien à l'école Notre-Dame de l'Espérance.



- **samedi 30 novembre après-midi** à l'école, 238 Route de Saint Amand-18570 Trouy. Journée portes ouvertes. Vous êtes les bienvenus !
 - **dimanche 1er décembre** après la grand'messe sur le parvis de l'église .

Catéchisme & Formation

Groupe des 6^e-5^e : mardis 5 et 19 novembre, de 17h30 à 18h30 au 9 rue Macdonald.

Groupe des 4^e-3^e : mardis 12 novembre et 3 décembre, de 17h30 à 18h30 au 9 rue Macdonald.

Groupes du primaire : mercredis 6 et 20 novembre, de 11h à 12h au 9 rue Macdonald.

Groupe des lycéens : vendredi 8 novembre, de 20h à 22h au 9 rue Macdonald (dîner compris).

Groupe étudiants & jeunes professionnels : mercredi 6 novembre, de 20h à 21h, suivi d'un dîner au 9 rue Macdonald.

DOMUS CHRISTIANI : **vendredi 15, à 20h30**. Contact: opecqueriaux@gmail.com

Horaires

	Messes	Confessions
Dimanche et fêtes	10h30 : Grand'messe	9h45-10h20
Lundi	18h30	18h – 18h25
Mardi	9h	
Mercredi	18h30	18h – 18h25
Jeudi	9h	
Vendredi	18h30, précédée de l'adoration du Saint Sacrement à 17h30	17h40-18h15
Samedi	9h, suivie du chapelet	

Calendrier liturgique

V 1 Fête de tous les Saints	S 16 Ste Gertrude, vierge
S 2 Comm.de tous les fidèles défunts	D 17 23e Dimanche après la Pentecôte
D 3 21e Dimanche après la Pentecôte	L 18 Dédicace des bas. St Pierre & St Paul
L 4 St Charles Borromée, évêque	Ma Ste Elisabeth de Hongrie, veuve
Ma 5 de la férie	Me St Félix de Valois, confesseur
Me 6 de la férie	J 21 Présentation de la T.S. Vierge Marie
J 7 de la férie	V 22 Ste Cécile, vierge et martyre
V 8 de la férie	S 23 St Clément 1er, pape et martyr
S 9 St Ursin, 1 ^{er} évêque de Bourges	D 24 Dernier Dimanche ap. la Pentecôte
D 10 Solennité de St Ursin	L 25 Ste Catherine d'Alexandrie, vierge
L 11 St Martin, Apôtre des Gaules	Ma St Silvestre, Abbé
Ma 12 St Martin 1er, pape et martyr	Me de la férie
Me St Didace, confesseur	J 28 de la férie
J 14 St Josaphat, évêque et martyr	V 29 de la férie
V 15 St Albert le Grand, évêque	S 30 St André, apôtre

Honoraires de messes : messe : 17 € - neuvaine : 170 € - trentain : 565 €



<https://don.fssp.fr>

**Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale
Saint-Pierre : libellez vos dons à FSSP - Bourges**
A donner en main propre aux prêtres ou à envoyer à la maison
Sainte-Solange

*Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la
limite de 20 % du revenu imposable.*

Contact

Abbé Jean-Antoine Kegelin, FSSP

07 77 92 86 32 / 02 48 67 87 00

jakegelin@yahoo.fr

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10

louislemorvan@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93 (secrétariat)